

Rapport de mission de TRAN Thi Mai (Colloque du Havre, 9-10 déc. 2010)

Le colloque *Communication électronique en situation mono et plurilingue. Formes, frontières, futurs* est un colloque international, organisé par le Département d'Information-Communication de l'Université du Havre (IUT) en collaboration avec le LiDiFra de l'Université de Rouen, qui a eu lieu au Havre les 9 et 10 décembre 2010.

Il s'est intéressé à la communication électronique (en situation mono ou plurilingue) dans plusieurs perspectives : l'axe 1 concernait les *Formes établies et les formes émergentes* en prenant en compte l'hétérogénéité des supports (textes, images, sons) et leurs interactions; l'axe 2 portait sur la notion de frontières : *Frontières figées, frontières mouvantes* et les modifications induites par ce nouveau mode de communication que ce soit au niveau des pratiques sociales (réseaux sociaux) ou des usages linguistiques; l'axe 3, enfin abordait la question de la temporalité, de visibilité et du partage : *Futurs partagés et isolés*.

Le colloque organisé sur deux jours comprenait 4 conférences plénières sur le code switching dans les écrits électronique français-arabe (F. Laroussi, Université de Rouen), sur la littérature arabe dans le cyberspace (H. Elsadda, Université de Manchester, GB), sur les questions de traduction et d'adaptation (cf. : "tradaptation", Y. Cambier, Université de Turku, Finlande) et sur les "relations AZERTY" dans les sites de rencontres (P. Lardellier, Université de Bourgogne) suivies de 3 sessions parallèles suivant les 3 thématiques évoqués *supra* d'une dizaine de communications chacune.

La communication que nous avons proposée se situait dans l'axe 2 : *Frontières figées, frontières mouvantes* et s'intitulait : "Communication électronique et pathologie du langage écrit : une ouverture des frontières?". Elle s'intéressait à un type de communication électronique, les SMS, dans un contexte particulier, celui de la pathologie ou de l'acquisition atypique du langage écrit. Elle abordait la question des frontières entre normalité et pathologie dans le cadre de ces nouvelles pratiques scripturales.

Pour mémoire, les SMS (*Short Message Service*) correspondent à des petits messages écrits de 160 caractères maximum envoyés d'un téléphone portable à un autre. Ce mode de communication écrite issu de la téléphonie mobile s'est développé au cours des années 1990 et a connu par la suite un essor considérable, touchant toutes les couches de la population et plus particulièrement la population adolescente. La pratique des SMS a donné naissance à une écriture expressive, abrégée et phonétique s'éloignant à bien des égards des usages orthographiques habituels.

Dans le travail réalisé en collaboration avec A. Laporte, M. Le Galloudec, M. Trancart et D. Servent (Institut d'Orthophonie de Lille), nous nous sommes intéressées à la question de l'accès aux écrits SMS des adolescents présentant des troubles du langage écrit dans le cadre d'une pathologie primaire (troubles spécifiques du langage écrit ou dyslexie) ou secondaire (surdit ). Nous nous sommes plus pr cis ment interrog es sur la fa on dont ces deux populations, connues pour leurs probl mes de traitement des aspects phonologiques de la langue, traitent la composante phon tique particuli rement pr sente dans l' criture SMS. Nous avons  tudi  les performances  crites de 52 sujets,  g s de 14   21 ans, r partis en trois groupes, dans des t ches de lecture et/ou d' criture de SMS. Le premier groupe comprenait 12 sujets dyslexiques, le second 14 sujets sourds et le troisi me  tait constitu  des sujets sans

troubles du langage écrit appariés aux deux groupes précédents soit 12 sujets non dyslexiques et 14 sujets entendants.

Les premiers résultats de ce travail exploratoire ont permis de montrer, qu'en dépit de leurs troubles phonologiques, les jeunes dyslexiques et sourds ont un usage fonctionnel de l'écriture SMS. Il apparaît que, dans cette situation scripturale particulière, les frontières entre les adolescents dyslexiques ou sourds et leurs pairs ont tendance à s'amenuiser voire à disparaître. En effet même si la population pathologique rencontre des difficultés dans la réalisation des tâches de lecture (plus lente) et d'écriture (persistances d'erreurs typiques), ces difficultés sont moins importantes dans les tâches de production et de réception des messages SMS que dans les situations d'écrits traditionnels qui sont de nature à stigmatiser leurs troubles à l'écrit.

Cette ouverture des frontières est en partie liée au caractère moins contraignant de l'écriture SMS et au contenu des messages transmis par ce moyen (écrits généralement simples et familiers). Nous avons émis l'hypothèse que l'écriture SMS favoriserait, chez nos sujets avec troubles, le développement de stratégies compensatoires sémiographiques basées sur la mémorisation visuelle de formes fréquemment utilisées. Nous avons pu ainsi constater, pour la population étudiée, que l'écriture SMS pénalise moins les adolescents suivis pour troubles du langage écrit : elle autorise un rapport à l'écrit décomplexé et favorise l'intégration sociale des sujets. Dans cette situation précise de communication écrite, elle réduit le handicap et questionne les frontières normal/pathologique établies dans le cadre des écrits traditionnels.

Cette communication était complémentaire à celle proposée par M. Blondel, J. Gonac'h, G. Ledegen et J. Seeli (Universités de Paris VIII, de Rouen et de la réunion) qui explorait également les SMS en contexte de surdit . Les problématiques sociolinguistiques et plurilingues ont été par ailleurs largement abordées au cours de ce colloque (programme disponible sur www.colloquelehavre2010.org).

Ce colloque fera l'objet de deux publications : actes du colloque en langue française et ouvrage en langue anglaise (version longue de certaines communications).